

Compte financier 2021 et DM2 EPRD 2021

Instances

Directoire du 14/06/2022

CTEC du 01/07/2022

CME du 05/07/2022

DEFIP

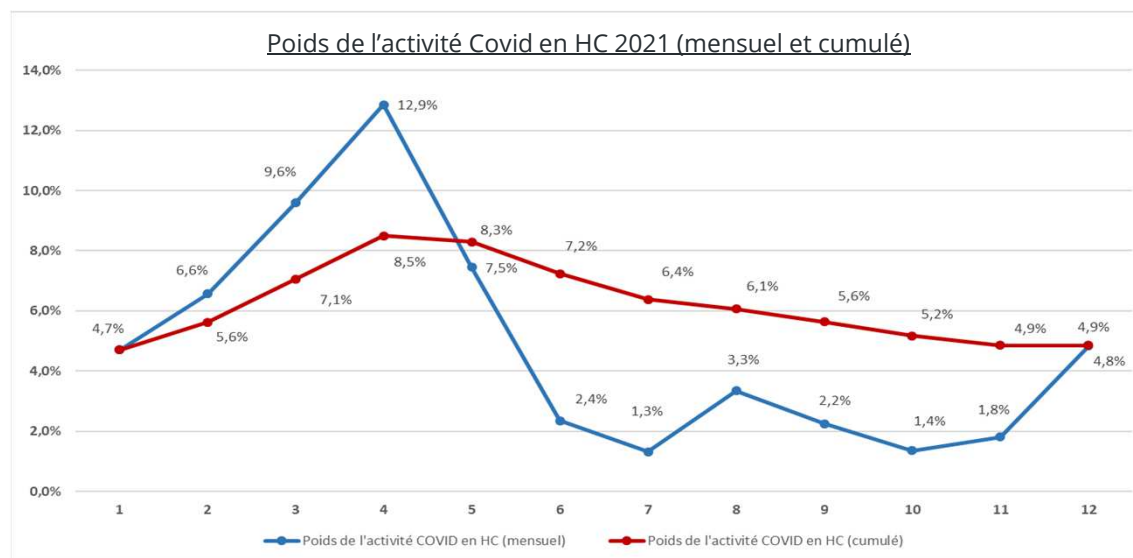
Version	V3.1
Date	08/06/2022

Instance	Date
Directoire <i>concerté en amont de l'arrêté du Compte Financier (CF)</i>	14/06/2022
CTE (consulté)	01/07/2022
CME (consultée)	05/07/2022
Comité d'audit	09/06/2022
Conseil de surveillance <i>Délibère sur le CF en vu de son approbation, décide de l'affectation des résultats</i>	13/07/2022

- ▶ **Deuxième année consécutive marquée par la crise sanitaire COVID 19, qui s'est prolongée toute l'année, en plusieurs vagues successives, là où l'EPRD initial 21, à l'instar de l'ONDAM, avait été construit hors Covid**
- ▶ **Une forte densité de patients COVID pris en charge (320 990 journées, en 2021, versus 298 722 en 2020) notamment en termes de journées Réanimation et Soins critiques (102 018 journées en 2021 versus 86 767 en 2020) ;**
- ▶ **Une année marquée par le déploiement des différentes mesures RH du Ségur, avec un impact budgétaire des revalorisations salariales du Ségur (393 M€ CRPP) ;**
- ▶ **Une année marquée par les difficultés de recrutement IDE RH à la sortie de l'été 2021, qui se sont traduites par des fermetures de lits sur le second semestre ;**
- ▶ **Dans le cadre des engagements du « Ségur de la Santé », l'AP-HP a signé en 2021, avec l'ARS, un contrat dit de « restauration des marges » portant sur la restructuration des capacités financières qui permet le versement sur un échancier linéaire sur 9 ans, d'une aide de 200 M€. Ces engagements, s'accompagnent également d'un appui fort de l'Etat à la trajectoire d'investissement à hauteur de 360 M€ de financements.**
- ▶ **L'AP-HP a également bénéficié, en 2021, d'une première tranche de délégation, à hauteur de 25,6 M€ au titre du soutien aux investissements du quotidien auxquels s'ajoutent 9 M€ au titre de la réduction des inégalités correspondant au dispositif de l'ancien FIQ/Buzin.**

- ▶ **Des surcoûts COVID importants**, l'AP-HP a, in fine, bénéficié d'un accompagnement financier significatif et déterminant, avec **près de 440 M€ d'aides (MIGAC)** dont 110 M€ pour les tests et la vaccination et **237 M€ au titre du mécanisme de la Garantie de Financement** reconnaissant la forte implication de l'APHP et de ses équipes
- ▶ **Dans ce contexte, un résultat stabilisé, pour 2021 à : - 282,7 M€ pour le budget principal (CRPP) et à – 230,3 M€ en résultat consolidé (pour mémoire le résultat consolidé de l'exercice 2020, était de – 245,6 M€)**
- ▶ Les principaux écarts au budget initial 2021, construit hors COVID (déficit prévisionnel de -156 M€) portent sur :
 - *Des recettes de séjours, couvertes par la garantie de financement mais inférieures à la cible initiale (-50 M€),*
 - *Des amortissements plus élevés (20 M€),*
 - *Les provisions CET en forte hausse (39 M€),*
 - *Un reste à financer Ségur de 15 M€,*
- ▶ **Une CAF sécurisée à 194,7 M€**, en amélioration de 21,4 M€ par rapport à 2020 (173,2 M€) versus un EPRD initial prévoyant une CAF à 207 M€ et **Une CAF nette également positive à 36 M€**
- ▶ **Une marge brute, qui s'établit à 267,5 M€** qui s'infléchit légèrement et reste également à des niveaux comparables aux exercices précédents (271,3 M€ en 2019, 291,2 M€ en 2020).
- ▶ Dans le contexte précité et à l'instar des autres CHU l'AP-HP a maintenu en 2021 un niveau d'investissement significatif autour 508 M€ de dépenses.
- ▶ Une décision modificative (DM2) qui est en adéquation avec le compte financier, et prend acte des dernières notifications (surcoûts covid par exemple)

Faits marquants de l'exercice 2021 – impacts de la crise sanitaire



2020

Journées Covid : 298 722
Dont soins critiques : 86 767

Crédits Covid hors tests et vaccins : 347,9 M€

Financement tests PCR : 46 M€

Total crédits MIGAC (hors prime de 1500 €) : 393,9 M€

2021

Journées Covid : 320 990
Dont soins critiques : 102 018

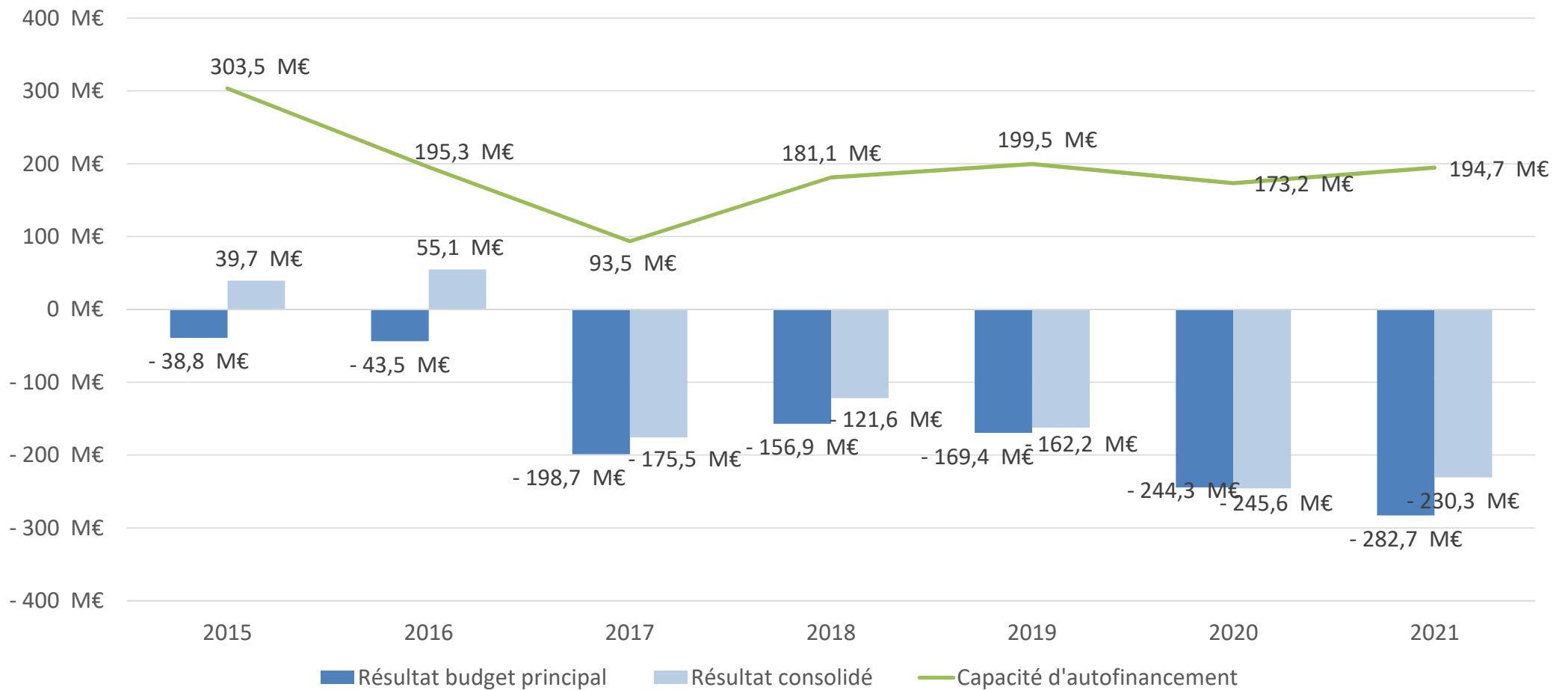
Crédits Covid hors tests et vaccins : 311,6 M€

Financement tests PCR : 87,7 M€

Financement vaccination : 23,1 M€

Total crédits MIGAC : 437,8 M€

Evolution pluriannuelle du résultat depuis 2015



NB : Les variations importantes de charges et de produits, par rapport au dernier EPRD hors COVID (2019), sont à apprécier à l'aune des effets périmètres intégrant le Ségur de la Santé et les effets liés au Covid, qui déforment significativement l'évolution du niveau général des dépenses et des recettes.

■ Budget principal – Les charges d'exploitation

- ▶ Les charges de personnel ont progressé de **+294 M€ (+6,1%)** entre 2020 et 2021, soit une **croissance inédite de +700 M€ (+16%) par rapport à 2019** :
 - Les effectifs PNM ont progressé entre 2020 et 2021 de **+578 ETP**
 - Les effectifs médicaux ont progressé de **+428 ETP**, dont **+132 médecins seniors**,
 - Les dépenses liées à la mise en place du **Ségur de la Santé** (71,7 M€ en 2020), s'élèvent à **393 M€ en 2021**
 - Les charges liées aux **renforts COVID** (dont intérim, heures supplémentaires et charges rattachées) pour l'ensemble de l'année sont estimées à **248 M€** contre **293 M€ en 2020**

- ▶ Les charges à caractère médical (CT2) sont en croissance de **+160 M€ (+8,8%)** entre 2020 et 2021
 - Un impact direct des consommations des articles ciblés « COVID » de **66,3 M€ en 2021**, contre **65,1 M€ en 2020**
 - Une reprise de la rétrocession (**+22 M€**) et une très forte croissance des molécules et DMI remboursables en sus (**+74 M€**)

■ Budget principal- les charges d'exploitation :

- ▶ **Premiers effets d'une accélération significative de l'inflation** : tirée par les effets de la volatilité du cours des matières premières, de la hausse du marché des énergies et les conséquences de l'engorgement et de la hausse du fret notamment maritime.
- ▶ Les charges à caractère hôtelier et général (CT3) sont en croissance de +22 M€ (+2,7%) entre 2020 et 2021. Cette hausse est portée par les services extérieurs (+20,5 M€), en raison notamment du dispositif SIDEPE, qui a généré parallèlement une hausse des recettes de titre 3 (cf. diapositives suivantes)
- ▶ Les charges financières sont en légère hausse par rapport à 2020 (+2,3 M€), mais à mettre en parallèle d'une hausse de +3,7 M€ des produits financiers
- ▶ Les charges exceptionnelles sont en baisse de -20,5 M€;
- ▶ Les charges d'amortissements et de provisions poursuivent la hausse entamée en 2020, et progressent de 15,6 M€ par rapport à 2020, portées par une croissance des amortissements (+21,6 M€), liée au déploiement du programme d'investissement de l'AP-HP

NB : Les variations importantes de charges et de produits, par rapport au dernier EPRD hors COVID (2019), sont à apprécier à l'aune des effets périmètres intégrant le Ségur de la Santé et les effets liés au Covid, qui déforment significativement l'évolution du niveau général des dépenses et des recettes.

■ Budget principal – Les produits d'exploitation

▶ **Les produits de titre 1 (assurance maladie) sont en très forte croissance de 347,5 M€, soit +5,4 % par rapport à 2020. Depuis 2019, cette croissance atteint plus d'un milliard d'euros (+18,5 %), sous l'effet combiné du Covid et du Ségur :**

- Avec une intégration partielle du financement du Ségur dans les tarifs, les produits des séjours (sécurisés par la garantie de financement), sont en croissance de +166,7 M€ (+5,9%)
- Les produits des médicaments et des dispositifs médicaux facturables en sus des séjours MCO sont en croissance de +55,6 M€ par rapport à 2020, en lien avec la hausse des consommations
- Les financements SSR et psychiatrie (DAF) portent également le financement du Ségur et du Covid, en croissance de +43,8 M€
- Les dotations MIGAC MCO sont stables (+8 M€)
- Les financements du Fonds d'Intervention Régional sont en forte hausse (+28 M€), en lien avec les mêmes impacts et des effets de transfert depuis le périmètre MIGAC

■ Résultat exceptionnel (53,7 M€ en 2021 / -42 M€ en 2020/ variation +95,6 M€)

- ▶ Les produits exceptionnels augmentent de 144 M€ en 2020 pour atteindre 215,6 M€ sur 2021 (+71,5 M€). Cela s'explique par :
 - la vente de l'hôtel Scipion pour 60,5 M€, principale cession immobilière sur 2021 / rappel du montant des actifs cédés sur 2020 pour 8,6 M€ ;
 - l'apurement des comptes fournisseurs, factures non parvenues pour 20,6 M€ ;
 - la baisse de plus de +8,1 M€ des produits de LAMDA (recettes d'activité Assurance Maladie sur l'exercice 2020), après une baisse de près de 21 M€ entre 2019 et 2020 (évolution en lien avec la Garantie de Financement) ;
 - une hausse des sur-exécutions des produits rattachés à l'exercice précédent pour 6,9 M€.

- ▶ Les charges exceptionnelles diminuent de 186 M€ en 2020 à 161,9 M€ sur 2021 (impact positif sur le résultat de 24,1 M€) :
 - des annulations de titres moindres entre 2020 et 2021 pour 10,6 M€ ;
 - une baisse des sous-exécutions des produits rattachés à l'exercice précédent pour 14,1 M€.

Par budget	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Excédent / Déficit
CRP - Principal (H)	-244,33 M€	-282,66 M€	Déficit
USLD (CRPA-B)	-9,96 M€	-21,74 M€	Déficit
EHPAD (CRPA-E)	-4,19 M€	-2,48 M€	Déficit
CSAPA et USPC de San Salvador (CRPA-P)	0,61 M€	-0,23 M€	Déficit
Ecoles (CRPA-C)	-1,27 M€	0,82 M€	Excédent
Dotation Non Affectée (CRPA-A)	13,57 M€	75,97 M€	Excédent
Résultat consolidé tous CRP	-245,57 M€	-230,32 M€	Déficit

- L'affectation des résultats de chaque CRP est proposée conformément aux textes réglementant cette affectation

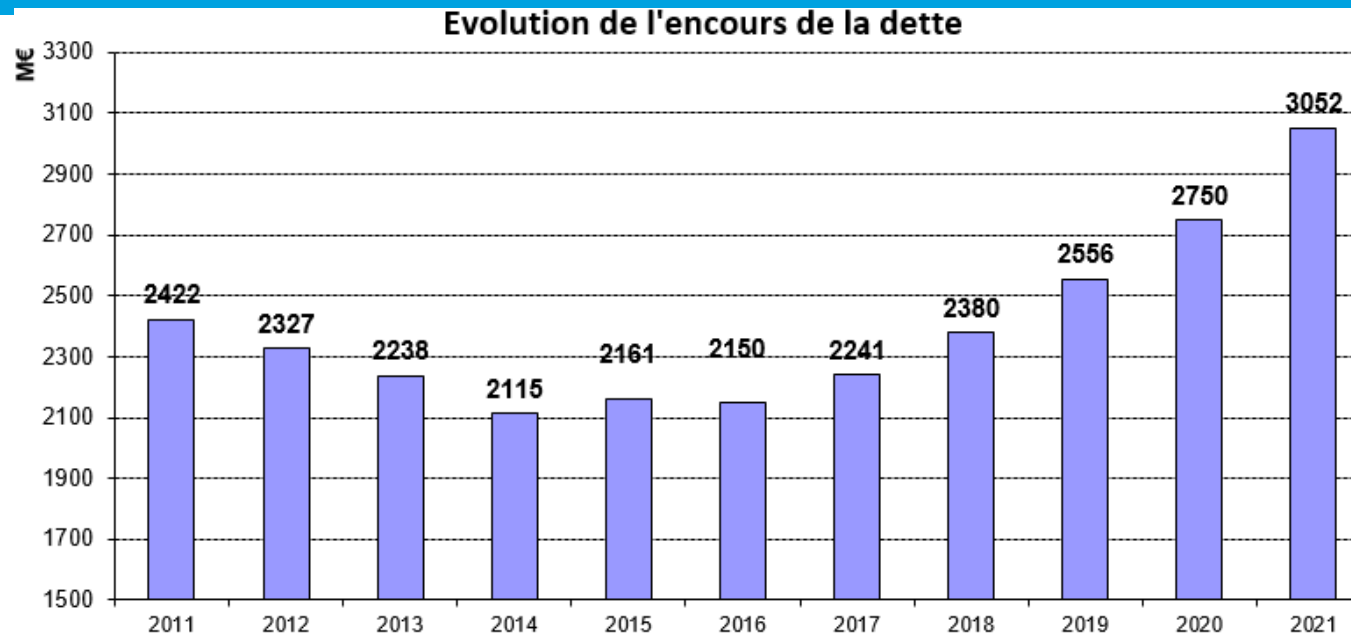
<i>CRP concerné</i>	<i>Proposition d'affectation des résultats à fin 2021</i>
DNA A	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT
Addictologie P	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE
CRP Principal H	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE
Ecoles & Centres de formation C	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE
EHPAD E	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE
USLD B	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE

Tableau de financement 2021

Montants en €		Intitulés	2021	2020
		Capacité d'autofinancement (CAF)	194 651 060	173 211 156
Titre 1 :		Emprunts	459 000 000	320 833 333
Titre 2 :		Dotations et subventions	236 060 141	35 473 683
Titre 3 :		Autres ressources (dont cessions DNA)	67 213 234	9 695 130
		TOTAL DES RESSOURCES (A)	956 924 435	539 213 302
Titre 1		Remboursement des dettes financières	158 813 093	127 844 847
Titre 2 :		Immobilisations	507 725 400	475 957 632
Titre 3 :		Autres emplois	160 983 432	2 967 360
		TOTAL DES EMPLOIS (B)	827 521 925	606 769 839
		<i>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT, si (A-B) EST POSITIF</i>	<i>129 402 510</i>	
		<i>OU PRELEVEMENT, SI (A-B) EST NEGATIF</i>		<i>67 556 537</i>

■ Le fonds de roulement est redevenu sur 2021 positif compte tenu :

- ▶ Des aides obtenues pour la reconnaissance des surcoûts COVID et de l'effet stabilisateur du mécanisme de Garantie de Financement
- ▶ D'une amélioration de la capacité d'autofinancement (CAF ; +21, 4 M€)
- ▶ Un appel aux emprunts plus importante (+128 M€ entre 2021/2020) non compensé par les remboursements (31 M€).
- ▶ La comptabilisation à hauteur de 200 M€ de la dotation pour restauration des marges financières attribuée à l'APHP par l'ARS (expliquant la hausse sensible du titre 2 des ressources Dotations et subventions). Il reste 160 M€ (figurent en Autres emplois) à percevoir par tranche de 20 M€ par an jusqu'en 2029.
- ▶ La vente de l'hôtel Scipion pour 60,5 M€.
- ▶ Une hausse des investissements sur l'exercice 2021 pour 31,7 M€.



■ Indicateurs de la dette :

- ▶ Taux d'intérêt moyen de la dette : 1,66 % en 2021 (pour rappel : 1,95 % en 2020)
- ▶ Poids de la dette (total dette/total des produits) : Reste au-dessus du seuil de 30% à un niveau de 35,7 % (pour rappel : 34,2 % en 2020 pour l'AP-HP et une moyenne CHU à 34,7%)
- ▶ Durée apparente de la dette (total dette/CAF) : Malgré une amélioration de la CAF, elle reste en 2021 au-dessus du seuil des 10 ans, à 15,9 ans (pour rappel : 16,2 ans en 2020)
- ▶ Taux d'indépendance financière (total dette/capitaux permanents) : Reste au-dessus du seuil significatif de 50 %, à 66,4 (pour rappel : 64,3 % en 2020)

Evolution 2020/2021 de la marge brute/CAF et résultat net

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Marge brute	267 772 354	291 228 886	- 23 456 532
Produits financiers encaissables	14 308 245	10 582 296	3 725 949
Charges financières décaissables	- 62 961 242	- 60 655 437	- 2 305 805
			-
Produits exceptionnels encaissables	118 466 192	93 373 082	25 093 111
Charges exceptionnelles décaissables	- 142 934 489	- 161 317 671	18 383 181
			-
Capacité d'autofinancement	194 651 060	173 211 156	21 439 904
			-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 575 514 468	- 562 164 577	- 13 349 891
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	81 375 507	128 550 829	- 47 175 322
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	- 5 806 811	- 5 303 419	- 503 392
Produits des cessions d'éléments d'actifs	62 827 572	8 608 095	54 219 477
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	12 151 261	11 528 132	623 129
			-
Résultat net	- 230 315 879	- 245 569 785	15 253 906

- **Ramenée aux produits d'exploitation, la marge brute a diminué entre 2020 et 2021 (respectivement 3,68% et 3,18 %). En valeur absolue, cette baisse peut être estimée à -23,5 M€.**
- **La CAF est cependant en augmentation (+21,4 M€) en raison notamment de l'amélioration du résultat exceptionnel.**
- **D'une manière générale, les provisions pour risques et charges ont augmenté sur 2021 de 80,6 M€ principalement sur les CET et les dépréciations de créances. Les amortissements sur immobilisations ont quant à eux augmenté de 21,6 M€ sur l'année écoulée.**
- **Non incluse dans le calcul de la marge brute et de la CAF, la vente de l'hôtel Scipion (60,5 M€) améliore le résultat net de 2021.**

- **Les comptes de l'AP-HP sont soumis à certification depuis 2016. Deux cabinets de commissaires aux comptes ont été désignés pour six ans : KPMG et EY.**
- **L'audit des comptes 2021 constitue le sixième exercice et dernier de certification pour ce mandat. A partir de l'exercice 2022, il sera mis fin au co-commissariat et seul KPMG sera en charge de la certification.**
- **Les CAC ont présenté leurs pré-conclusions et leur projet de rapport lors du comité d'audit, instance obligatoire émanant du conseil de surveillance, le 9 juin. Ils présenteront leurs conclusions définitives au conseil de surveillance le 13 juillet 2022.**
- **L'audit des comptes n'est pas totalement finalisé, mais l'AP-HP devrait connaître cette année et pour la première fois une certification sans réserves avec la levée des dernières réserves résiduelles :**
 - ▶ Sur les recettes -> en raison de la garantie de financement perçue sur l'ensemble de l'exercice 2021 ;
 - ▶ Sur les immobilisations -> sur les 139 M€ liés à des baux emphytéotiques, 77 M€ ont été évalués par un prestataire et fiabilisés sur 2021. Le solde est en cours de valorisation mais devrait permettre de justifier ce montant de 139M€.

- Une perspective de certification pour la 1ère fois sans réserve qui reflète l'importance des travaux menés sur les dernières années pour fiabiliser les comptes ;
- Un exercice budgétaire encore fortement marqué par la Covid dont les effets sur l'activité sont encore perceptibles à fin 2021 ;
- Des mécanismes de compensation significatifs en regard de la densité des patients COVID pris en charge et qui reconnaissent l'importance des surcoûts supportés par l'AP-HP ;
- Des revalorisations RH en lien avec le « Ségur » à hauteur de 393 M€ en 2021 sur le CRPP ;
- Une progression de la CAF qui revient au niveau 2019 et un maintien du résultat dans un contexte financier inédit à nouveau (« Ségur », COVID, compensation des surcoûts et maintien du dispositif de la garantie de financement) et une sécurisation in fine de la CAF en appui de la trajectoire d'investissements 2021 ;
- Toutefois la nécessité sur 2022 et au delà de retrouver une trajectoire financière permettant de maintenir le niveau d'investissement prévu et la réalisation des grandes opérations immobilières engagées par l'AP-HP.